

---

Avril

25

# Règlement du Port de l'uniforme préscolaire et primaire



ACADÉMIE  
**SAINT-LOUIS**

---

## Règlement sur le port de l'uniforme scolaire 2025-2026 Précolaire

L'élève doit porter l'uniforme du pavillon précolaire et primaire de l'Académie Saint-Louis tous les jours, à moins d'une directive contraire de la direction de l'école. Certains éléments de la garde-robe sont indiqués comme obligatoires et constituent la tenue officielle ; d'autres sont optionnels. Veuillez noter que la tenue officielle est exigée lors d'événements spéciaux (photo scolaire, sorties, invités spéciaux, activités de reconnaissance ou autres).

La direction se réserve le droit d'exiger l'achat d'un nouvel uniforme si celui porté par un élève n'est pas réglementaire et d'interdire tout accessoire indésirable ou contraire aux valeurs de notre école.

**Pour la classe - Tous les vêtements doivent provenir de notre collection offerte par Racine Carrée à l'exception des bas et des espadrilles.**

### Uniforme officiel (obligatoire)

- ✓ Jupe-culotte ouatée marine (**filles**)  
*Veuillez noter qu'elle doit obligatoirement être portée avec le collant marine du mois d'octobre au mois d'avril inclusivement.*
- ✓ Pantalon ouaté marine (**garçons et optionnel chez les filles**)
- ✓ Polo rouge à manches courtes ou longues
- ✓ Bas courts au-dessus de la cheville, aux genoux ou collants marine
- ✓ Espadrilles **avec velcro** qui ne marquent pas le plancher (sans lumières ni roulettes). Les chaussures de type bottines ne sont pas permises.

### Autres vêtements (optionnels)

- ✓ Bermuda ouaté marine
- ✓ Cardigan ouaté marine
- ✓ Polo blanc à manches courtes ou longues
- ✓ Polo rugby
- ✓ Robe polo

**Pour les cours d'éducation physique – La vente de l'uniforme pour ce cours est organisée par le comité de parents lors des séances d'essayage et sur le site internet de l'école en tout temps.**

### Tenue obligatoire

- ✓ Short marine avec les lettres ASL
- ✓ T-shirt rouge ou jaune affichant le logo de l'école à l'avant et les lettres ASL à l'arrière
- ✓ Espadrilles **avec velcro** (*les mêmes que ceux portés en classe*)
- ✓ Chaussettes de sport (**optionnel**)

### Pour l'extérieur :

- ✓ Autres espadrilles **avec velcro** (sans lumières ni roulettes), car les espadrilles d'intérieur ne sont pas permises dans la cour.

### Portez une attention particulière aux consignes suivantes :

- ❖ Les bijoux doivent être discrets, petits et sobres. Aucun perçage n'est permis à l'exception des oreilles. Lors des cours d'éducation physique, pour des raisons de sécurité, aucun bijou n'est autorisé à l'exception des boucles d'oreilles si elles sont petites.
- ❖ Les cheveux doivent être propres et peignés. S'ils touchent le dessus des épaules, ils doivent être entièrement attachés. Seules les teintures de couleur naturelle sont acceptées. Les mèches et fils de couleur dans les cheveux ne sont pas permis. Le visage doit être bien dégagé. Les petits bandeaux, cerceaux ou barrettes sont permis. Les cerceaux d'oreilles de chat ou à pompons sont interdits. Le foulard, porté dans le cou ou sur la tête, n'est pas permis à l'intérieur de l'école.
- ❖ La casquette est permise à l'extérieur seulement.
- ❖ Le maquillage est interdit, sauf le brillant à lèvres s'il est transparent. Le vernis à ongles, s'il est utilisé, doit être bien appliqué sur toute la surface de l'ongle. Les faux ongles sont interdits. Les tatouages visibles ne sont pas acceptés.
- ❖ **Tous les vêtements et effets personnels doivent être identifiés.**

**Nous comptons sur votre collaboration pour l'application de ces règlements.**

## Règlement sur le port de l'uniforme scolaire au primaire 2025-2026

L'élève doit porter l'uniforme du pavillon préscolaire et primaire de l'Académie Saint-Louis tous les jours, à moins d'une directive contraire de la direction de l'école. Certains éléments de la garde-robe sont indiqués comme obligatoires et constituent la tenue officielle; d'autres sont optionnels. Veuillez noter que la tenue officielle est exigée lors d'événements spéciaux (photo scolaire, sorties, invités spéciaux, activités de reconnaissance ou autres). La direction se réserve le droit d'exiger l'achat d'un nouvel uniforme si celui porté par un élève n'est pas réglementaire et d'interdire tout accessoire indésirable ou contraire aux valeurs de notre école.

**Pour la classe - Tous les vêtements doivent provenir de notre collection offerte par Racine Carrée à l'exception des bas, des collants, des cuissards et des souliers.**

### Uniforme officiel (obligatoire)

- ✓ Tunique ou jupe **kilt tartan** dont **la longueur doit respecter la hauteur des genoux ou légèrement au-dessus. Le port du cuissard est obligatoire en tout temps avec la tunique ou la jupe (filles).**
- ✓ Cardigan marine à boutons ou à fermoir pour les filles avec la jupe tartan (**optionnel chez les garçons**)
- ✓ Pantalon marine pour les garçons (**optionnel chez les filles**)
- ✓ Polo rouge à manches courtes ou longues
- ✓ Débardeur marine pour les garçons (**optionnel chez les filles**)
- ✓ Bas courts marine ou noirs **au-dessus de la cheville (garçons)**
- ✓ Bas courts **au-dessus de la cheville**, aux genoux ou collants marine (**filles**)
- ✓ Souliers entièrement **noirs ou marine** dont les coutures et les lacets sont de la même couleur que les souliers. La semelle peut être grise ou noire. **Ils doivent tenir fermement le pied de l'élève et ne pas marquer les planchers. Les souliers de type ballerine ou bottine et les talons hauts (plus de 3 cm) ne sont pas permis. Pour les élèves plus jeunes, nous suggérons des chaussures sans lacets.**

### Autres vêtements (optionnels)

- ✓ Polo blanc à manches courtes ou longues
- ✓ Blouse blanche aux manches  $\frac{3}{4}$
- ✓ Polo rugby
- ✓ Chandail baseball
- ✓ Jupe marine
- ✓ Robe polo
- ✓ Bermuda marine (**permis seulement en septembre, mai et juin**)
- ✓ Pantalon jogger (**pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle uniquement**)

**Pour les cours d'éducation physique - La vente de l'uniforme pour ce cours est organisée par le comité de parents lors des séances d'essayage et sur le site internet de l'école en tout temps.**

### Tenue obligatoire

- ✓ Short marine avec les lettres ASL
- ✓ T-shirt rouge ou jaune affichant le logo de l'école
- ✓ Espadrilles qui ne marquent pas le plancher (sans lumières ni roulettes)
- ✓ Chaussettes de sport

### Pour l'extérieur :

- ❖ Autres espadrilles (sans lumières ni roulettes), car les souliers de classe et les espadrilles d'éducation physique ne sont pas permis dans la cour.

### Portez une attention particulière aux consignes suivantes :

- ❖ Les bijoux doivent être discrets, petits et sobres. Aucun perçage n'est permis à l'exception des oreilles. Lors des cours d'éducation physique, pour des raisons de sécurité, aucun bijou n'est permis à l'exception des boucles d'oreilles si elles sont petites. Les montres intelligentes avec des fonctionnalités allant au-delà du simple affichage de l'heure et du chronométrage sont interdites.
- ❖ Les cheveux doivent être propres et peignés. S'ils touchent le dessus des épaules, ils doivent être entièrement attachés. Seules les teintures de couleur naturelle sont acceptées. Les mèches et fils de couleur dans les cheveux ne sont pas permis. Le visage doit être bien dégagé. Les petits bandeaux, cerceaux ou barrettes sont permis. Les cerceaux d'oreilles de chat et à pompons sont interdits. Le foulard, porté dans le cou ou sur la tête, n'est pas permis à l'intérieur de l'école. La casquette est permise à l'extérieur seulement.
- ❖ Le maquillage est interdit, sauf le brillant à lèvres s'il est transparent. Le vernis à ongles, s'il est utilisé, doit être bien appliqué sur toute la surface de l'ongle. Les faux ongles sont interdits. Les tatouages visibles ne sont pas acceptés.
- ❖ Tous les vêtements et effets personnels doivent être identifiés.

**Nous comptons sur votre collaboration pour l'application de ces règlements.**